



Déclaration liminaire intersyndicale au CNESERAAV du 12 octobre 2017 sous la présidence de Valérie Baduel, Directrice générale adjointe

Madame la Présidente,

Nous aurions aimé pouvoir dire Monsieur le Ministre nous sommes honorés de vous accueillir dans cette instance que nous considérons tous comme très importante pour l'enseignement supérieur agricole. Hélas, encore une fois, la présence du ministre qui nous avait été annoncée au printemps comme probable ne s'est pas réalisée et surtout nous n'avons reçu aucun message de sa part.

Il y avait une tradition que, pour les séances plénières du CNESERAAV, le DGER préside toujours la séance au moins en partie mais c'était dans l'ancien temps.

Madame la Présidente, encore une fois nous ne pouvons que constater que les représentants des personnels sont la dernière roue du carrosse et probablement de la citrouille et sont traités avec mépris. Oui avec mépris car de nombreux faits le montrent depuis un moment, de même que la violence de certaines réponses et la violence de l'absence répétée de réponses en a écœuré plus d'un.

La liste commence à être longue mais nous ne relèverons que deux faits qui sont l'un très révélateur et l'autre d'actualité.

Tout d'abord la situation d'ONIRIS. Depuis des mois, nous vous alertons tous de la situation d'ONIRIS et des difficultés que rencontre sa communauté avec le management actuel de l'établissement. Nous vous avons déjà présenté des dossiers et nous en avons encore comme vous le voyez. On peut citer les faits suivants :

- de nombreux cas de souffrance au travail ;
- des incapacités de travail et de nombreux arrêts de travail ;
- de nombreux départs et démissions ;
- une absence de dialogue social ;
- un dysfonctionnement des instances et notamment du CHSCT de l'établissement ;
- une absence de dialogue et de concertation avec les étudiants ;
- une instrumentalisation d'événements graves concernant la vie privée d'étudiants pour justifier des mesures limitant les activités de la vie étudiante ;
- un dénigrement des deux bureaux des étudiants ;
- un dénigrement de certaines structures de l'établissement ;

- un dénigrement de personnels ;
- une diffamations de certains collègues ;
- des mensonges, le CNESERAAV en a été témoin ce printemps lors de la venue de la Directrice Générale d'ONIRIS dans cette instance.

Et pourtant nous n'avons aucune réponse de votre part, à part des conseils dont le dernier nous a abasourdi, je cite « la priorité est de poursuivre le dialogue avec Mme Dominique Buzoni-Gatel, directrice générale d'ONIRIS » ! Nous tenons à vous rappeler que ce n'est pas les personnels qui refusent le dialogue et le contournent depuis des mois et vous le savez bien.

Depuis des mois, nous alertons aussi le cabinet du ministre et là aussi pas de réponse. Nous avons demandé, dès que nous avons été convoqués pour cette séance, d'être reçus par le cabinet sur ce sujet en préalable de ce conseil et nous n'avons reçu qu'hier après-midi une réponse dilatoire : nous pourrions être reçu la semaine prochaine le 18 octobre ! Les bras nous en tombent ! Pourquoi nous prévenir si tard ? Pour nous empêcher d'y réfléchir posément et de nous organiser avant ce conseil ? Nous avons demandé à de nombreux collègues de Nantes de venir à ce conseil pour cela et vous le saviez. Cette information tardive les a profondément déçus et démoralisés. Pourtant cette situation ne peut pas durer sans risque pour les personnels. Aussi notre demande est simple :

- Mettre en place une médiation en urgence, nous demandons la saisie immédiate du médiateur de l'enseignement agricole et l'assurance du Ministre que ses recommandations seront appliquées.
- Mettre en place lors de la prochaine séance du CHSCTM, une enquête du CHSCT sur les cas de souffrances au travail et sur les conditions d'accompagnement des personnels suite au suicide d'une collègue cet été.

Le deuxième point d'actualité que nous souhaitons vous expliquer est un point qui est à l'ordre du jour de cette séance mais, comme d'habitude, que pour information. C'est le nombre de places aux concours et donc le nombre d'étudiants que nous allons recevoir dans nos établissements. Encore une fois, aucun débat n'a eu lieu au CNESERAAV sur la situation dans l'enseignement supérieur, aucun débat sur les demandes sociétales et celles des professionnels de nos secteurs de formation, mais seulement une demande tardive aux établissements qui n'a pas permis d'en débattre sereinement à part dans un seul établissement car un conseil était programmé avant la date à laquelle l'établissement devait répondre. C'est comme cela que vous comptez motiver les personnels qui s'investissent dans nos établissements ? Pour nous, cela aussi n'est pas acceptable et le CNESERAAV aurait dû être un lieu de débat préalable car de nombreuses questions se posent sur l'avenir de nos formations. Il n'est pas encore trop tard et nous souhaitons que ce chantier soit ouvert rapidement.

Que pouvons nous faire finalement aujourd'hui, siéger quand même car nous sommes là et que notre temps comme le vôtre est précieux ? Nous y avons réfléchi ce matin et nous avons décidé de boycotter cette séance puisque nous ne serons reçus par le cabinet que la semaine prochaine.

Paris le 12 octobre 2017